



Votre bulletin communautaire

Le journal de bord

Vol. 6, No. 2

Le 20 avril 2020

ÉDITION SPÉCIALE 2 : COVID-19

Il faut garder le cap : se laver les mains souvent, rester chez soi et pratiquer l'isolement social.

MESSAGE DU MAIRE JEAN HÉBERT

Bonjour tout le monde! J'espère que vous avez passé une belle fin de semaine de Pâques. Si vous êtes comme Dorice et moi, c'était différent de ne pas pouvoir se rassembler en famille mais tout s'est bien passé. Ne perdons pas courage et suivons les directives de nos gouvernements. Ensemble, ça va bien aller!

NOMBRE LIMITÉ DE CLIENTS DANS LES COMMERCES

Afin de respecter les consignes de distanciation de 2 mètres/6 pi, les commerçants contrôlent le nombre de personnes qui se trouve à l'intérieur de leur magasin en même temps. Ceci occasionne un temps d'attente à l'extérieur pour les clients. Soyez patients et respectueux envers les employés et les autres clients. À l'extérieur aussi, il faut suivre les consignes de distanciation. On doit aussi, autant que possible, se limiter à une visite à l'épicerie par semaine par une seule personne par maisonnée.

MESSAGE DE LA CASERNE DE POMPIERS

Dans le cadre de la déclaration d'état d'urgence du Nouveau-Brunswick, tous les feux de camp, feux de gazon et feux de broussailles sont interdits jusqu'à nouvel ordre. La raison en est d'éviter toute obligation éventuelle pour les services d'incendie de s'occuper des incendies hors de contrôle. Des sanctions sévères peuvent résulter de l'ignorance de l'ordre de GNB.

PARC COMMUNAUTAIRE FERMÉ

En raison de la pandémie du coronavirus, le Parc communautaire de Cocagne est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Nous voulons éviter que le virus se propage étant donné que les modules de

jeux ne sont pas désinfectés. Pour la même raison, l'École Blanche-Bourgeois a annoncé la fermeture de sa cour d'école. Pour le moment, nous ne fermons pas les sentiers de marche puisque les usagers respectent les consignes d'isolement social (2 mètres/ 6 pi).

ATTENTION AUX FRAUDES

Soyez particulièrement vigilants, plusieurs cas de fraude ont été rapportés depuis le début de la crise actuelle. Si quelqu'un vous demande des informations personnelles par téléphone, par courriel ou par la poste, assurez-vous de bien savoir qui vous fait cette demande. Certains fraudeurs se font passer pour des agences gouvernementales comme Revenu Canada et Assurance Emploi. Par exemple, en aucun cas, vous ne devez donner à quelqu'un votre mot de passe (NIP) pour accéder à vos comptes bancaires.

BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire du Vestiaire St-Joseph de Shediac fournit de la nourriture aux familles dans le besoin dans 18 régions du Sud-Est et de Kent, au Nouveau-Brunswick. Ce service peut vous être utile en ces temps difficiles. Si vous êtes un client pour la première fois ou si vous avez besoin d'épicerie d'urgence, vous pouvez les contacter pour un rendez-vous au 506 532-1147.

SERVICE DE LIVRAISON

Le service de livraison de nourriture de Cocagne Variety et de E. A. Melanson ainsi que de médicaments de la pharmacie Guardian de Cocagne continue d'être disponible pour les personnes qui sont dans l'incapacité d'aller chercher elles-mêmes leurs commandes et qui n'ont personne pour les aider.

Signalez 1-844-462-8387 pour dénoncer une non-conformité aux consignes d'isolement.

À bientôt...